

Négociation Prime Annuelle 2007

Comme il est d'usage lors de ces négociations annuelles, le PDG a expliqué que la situation comptable, industrielle et sociale de l'entreprise, rendait suicidaire l'augmentation de la prime annuelle, qui était en 2006 de 680€ bruts.

Chaque organisation syndicale a rappelé ses demandes.

La Filpac-CGT quant à elle, souhaitait la mise en place d'un calendrier d'évolution de cette prime jusqu'à l'équivalence du salaire minimum de l'entreprise.

Nous avons rappelé à la direction que ne pas l'augmenter équivalait à la diminuer, car l'augmentation du coût de la vie ne serait pas prise en compte.

M. Guilbert, étant d'accord avec nos arguments, accepte une première augmentation de 20€.

De plus nous avons interpellé la direction sur la difficulté de « négocier » chaque année cette prime. Nous lui avons proposé d'ouvrir des négociations paritaires concernant l'évolution de son augmentation.

Pour la CGT nous souhaitons que les problèmes liés à la mutuelle, l'amélioration des prestations et le nivellement des différents contrats, soient étudiés paritairement sans remettre en question les 735€ acquis aujourd'hui.

En effet, ouvriers, employés, techniciens, journalistes ou cadres: *face à la maladie nous sommes tous égaux et nous devrions tous être pris en charge de la même manière.* Bien évidemment pour la Filpac-CGT, les surcoûts financiers de ce nouveau contrat unique seront pris en charge totalement par la direction

La direction a été d'accord sur l'ouverture des discussions concernant l'évolution de la prime, mais pour elle cette évolution doit être liée à l'OJD et au Brute d'exploitation (BE)...

La première réunion aura lieu le 30 mai.

Le dossier devrait être finalisé fin 2007.

Concernant la prime 2007, nous avons constaté l'écart entre les demandes des différentes organisations syndicales et la Direction. Nous lui avons fait savoir qu'un profond mécontentement risquait de s'installer auprès des équipes et d'entraîner une réaction des salariés lors des élections présidentielles et qu'il serait dommage de priver nos lecteurs des résultats...

Pour éviter cela, nous avons proposé 735€ brut correspondant à la récupération par les salariés de l'augmentation de 2005 et utilisé chaque année pour payer le lundi de Pentecôte.

Après une suspension de séance de 10 minutes, la direction a accepté notre proposition en précisant que même si la prime 2007 (payable le 10 mai) est de 735€ bruts, la base de négociation pour l'année 2008 sera de 700€.
